



MERCUROL
VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MERCUROL-VEAUNES

Séance du 28 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le 28 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2018

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, TROUILLET Vanessa, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : GUIBERT Annie pouvoir SANDON Alain, DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, CASO Myriam pouvoir à BRUNET Michel, MICHELAS Sébastien.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Une minute de silence est observée en mémoire du lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME et des autres victimes de l'attentat du supermarché de Trèbes (Aude).

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 mars 2018 est approuvé.

M. le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

ARCHE-AGGLO – Convention de soutien technique aux communes

Vidéoprotection – Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Accord à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Les comptes administratifs 2017 des budgets Commune, Service Assainissement et Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés.

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

- excédent de fonctionnement :.....	629 349,78 €
- excédent d'investissement :.....	499 367,19 €

Vote : 26 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE)

BUDGET ASSAINISSEMENT :

- excédent de fonctionnement :.....	69 085,56 €
- déficit d'investissement :.....	83 398,93 €

Vote pour à l'unanimité

BUDGET MULTISERVICES :

- excédent de fonctionnement :.....	1 657,66 €
- excédent d'investissement :.....	21 181,71 €

Vote pour à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2017

Les membres du conseil municipal décident d'affecter les résultats d'exploitation 2017 ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

Solde disponible, affecté comme suit :.....	629 349,78 €
- section d'investissement (compte 1068).....	500 000,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002).....	129 349,78 €

Vote : 26 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Solde disponible, affecté comme suit :.....	69 085,56 €
- section d'investissement (compte 1068).....	69 085,56 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002).....	0,00 €

Vote pour à l'unanimité

MULTISERVICES :

Solde disponible, affecté comme suit :.....	1 657,66 €
- section d'investissement (compte 1068).....	0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002).....	1 657,66 €

Vote pour à l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Le Conseil décide avec 26 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE), le maintien des taux des trois taxes directes locales votés en 2017 pour l'année 2018, ainsi qu'il suit :

- Taxe d'Habitation : 5,67 %
- Foncier Bâti : 7,67 %
- Foncier Non Bâti : 42,97 %

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2017 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes) :

BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement :.....	1 777 301,03 €
- Section d'investissement :.....	2 242 157,36 €

BUDGET ASSAINISSEMENT :

- Section de fonctionnement :.....	149 304,43 €
- Section d'investissement :.....	342 905,71 €

BUDGET MULTISERVICES :

- Section de fonctionnement :.....	18 186,90 €
- Section d'investissement :.....	32 891,75 €

ARCHE AGGLO – CONVENTION DE SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES

ARCHE Agglo propose d'adhérer à son service de soutien technique aux communes pour la gestion de la voirie et ses dépendances.

Cette gestion comprend deux missions : l'assistante technique et le conseil. Elle donne lieu à rémunération de l'Agglomération de l'ordre de 3% du montant HT des travaux et 600 € de frais d'adhésion.

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce service et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

VIDEPROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter auprès des services de l'Etat une subvention aussi élevée que possible au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour financer l'installation de la Vidéoprotection sur le territoire communale.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h45.

Le Maire,
Michel BRUNET